

# *Stages de Flamenco avec Carmen Alvarez*

*le 12/13/14 février 2010*



 ASSOCIATION  TIKA Flamenco



*(Association Loi de 1901) 88, rue Lamarck 75018 PARIS*

**Niveau: Débutants 2 / Moyens 1**

**Niveau: Initiation / Débutants 1**

*L'association se réserve le droit de modifier ou annuler les stages s'il n'y a pas assez d'inscrits et à vous rendre, dans ce cas votre chèque d'inscription. Les inscriptions, si le stage a lieu, ne sont pas remboursables.*

**Fiche d'inscription à retourner** avec le chèque de règlement à l'ordre de **Carmen Alvarez** de la totalité du ou des stages (remise de 10% pour les adhérents) à l'adresse ci-dessous :

**Association Atika Flamenco chez M et Mme Gaubert  
7 lieu dit « le pied pourri » -61290 Neuilly sur Eure**

*Carmen Alvarez*



**12/13/14 février 2010**

**Fiche d'inscription**

Nom .....

Prénom.....

Adresse .....

Code Postale... ..Ville.....

E-mail .....

Tél .....

**Je m'inscris au(x) stage(s) suivant(s) :**

**Niveau Débutants 2/ Moyens 1**

**Tarif : 65 euros (4h00 de stage) – remise de 10% pour les adhérents ou inscriptions à 2 stages**

**Niveau Initiation /Débutants 1  
technique + phrases dansées dans les différents**

**Tarif : 65 euros (4h00 de stage) – remise de 10% pour les adhérents ou inscriptions à 2 stages**

**Ci-joint cheque de ..... €**

**Correspondant à la totalité du montant du ou des stage(s) choisi(s).**

**Règlement lu et accepté**

**Date et signature :**

## **Règlement intérieur 2009/2010**

La cotisation « simple » de l'Association Atika, permet aux Adhérents de bénéficier d'avantages et de prix spéciaux aux stages et cours organisés par l'Association Atika. Elle se maintient à 15 euros pour l'année 2009.

L'adhérent doit présenter si elle est demandée, la carte de l'année en cours, pour bénéficier de ses droits.

La cotisation est à régler pour l'année qu'elle que soit la date d'entrée dans l'année, de l'adhérent.

L'association se réserve le droit de modifier ou d'annuler la programmation des activités, si le nombre de participants n'est pas suffisant. Les cours et stages de danse ne sont pas remboursables, sauf si le cours ou stage est arrêté. Pour des raisons d'assurance, l'association décline toute responsabilité en cas de transport d'adhérents dans une voiture particulière.

**Toute adhésion ou simple inscription aux stages et cours organisés par l'association Atika comprend l'acceptation du règlement intérieur. Seuls, les dossiers complets seront acceptés.**

**Association Atika Flamenco  
88, rue Lamarck - 75018 Paris  
Tél 09 63 20 73 43**

Pour toute autre info, écrivez nous : [association.atika@wanadoo.fr](mailto:association.atika@wanadoo.fr)